

2b Chemin de Maupertuis
38240 Meylan

LETTRE OUVERTE À MONSIEUR LE DÉLÉGUÉ AUX SPORTS DE LA MAIRIE DE MEYLAN

Monsieur le Délégué aux sports,

Nous avons relevé un certain nombre de dysfonctionnements et de problèmes de communication entre la Municipalité, dans notre dernier Bulletin d'information, avec maints clubs de Meylan.

Problèmes d'infrastructures de nos gymnases et autres équipements sportifs, manque de local de réunion, gestion des plannings, et pour tout dire de vision globale en matière sportive à Meylan.

Les choses ne semblent pas s'arranger, notamment pour le Club Meylan Handball, au gymnase des Buclos.

Avant d'aborder votre décision d'interdire l'usage de la colle par les handballeurs dans les équipements sportifs de la ville, il est utile de rappeler dans quel état se trouve, aujourd'hui, le gymnase des Buclos.

Bien entendu, la Municipalité actuelle a récupéré un gymnase dans un certain état, du fait de la précédente mandature. Les travaux réalisés suite à l'incendie de 2017, n'empêchent pas des fuites d'eau à différents endroits de la toiture.

Mais surtout depuis 2020, quelles sont les intentions de la Mairie pour rendre ce gymnase salubre (Moisissures à différents endroits, vestiaires et toilettes dans un état déplorable et insalubres, etc.) ?

Quelle image pour nos jeunes et également celle que l'on donne de notre commune aux équipes visiteuses ?

À ce titre, lors des journées d'Eurosabre, les 15 et 16 janvier, il a été possible de discuter avec différentes délégations étrangères dont, plus particulièrement celles des États-Unis. Elles ont été unanimes pour louer la parfaite organisation de cet évènement, mais également pour trouver scandaleux l'état insalubre de ce gymnase.

Or, et c'est la nature humaine, d'être toujours plus respectueux d'un espace propre que d'un espace délabré.

Revenons au problème de la colle pour le handball que vous avez interdit sine die et sans préavis.

Il est indéniable que l'utilisation de colle par les joueurs dans le handball pose une série de problèmes concernant l'entretien des salles de sport et ce, même en cas d'utilisation de colle lavable.

Néanmoins, la colle, dans le handball est un équipement spécialisé spécifique pour les joueurs et son interdiction formelle nous semble absurde, car elle permet des effets au shoot, à la passe, etc., qui sont inhérents à ce sport. D'autre part le ballon glisse des mains dès que celles-ci sont mouillées avec votre propre sueur ou celle d'un adversaire.

C'est comme si l'on interdisait l'utilisation de résine pour l'exercice de l'escalade ou que l'on supprimait le grip pour les joueurs de tennis.

Que dites-vous de la magnésie qui reste au sol dans la nouvelle salle de gymnastique ?

Enfin, cela consiste à placer des problèmes extra sportifs avant la pratique du sport lui-même.

Il conviendrait donc, outre l'encadrement de l'utilisation de colle en concertation entre la municipalité et les utilisateurs de la salle, de travailler sur les méthodes de nettoyage de l'enceinte sportive et des ballons, ce qui nécessite naturellement des investissements d'équipements au départ, mais qui se révéleront rentables dans le temps.

D'autre part, les instances officielles nationales et internationales, conscientes des problèmes posés par la colle, travaillent et procèdent à des tests sur des ballons qui feraient office de grip, ce qui seraient de nature à faciliter l'entretien des salles.

Ainsi, pourquoi prendre des décisions hâtives pour des raisons de réduction de budget ?

Plutôt que de mettre notre club et nos joueurs de Hand dans des difficultés supplémentaires, compte tenu de la conjoncture, et de procéder par dictat, ne serait-il pas mieux de prendre des mesures plus appropriées par des investissements indispensables sur le gymnase des Buclos.

Pourquoi rajouter des difficultés et mettre en péril la pérennité d'un club qui doit fêter ses 51 années d'existence cette année, alors que l'espoir était en train de renaître d'un futur meilleur après ces 2 années de crise sanitaire.



Jean- Marc Seyer
Président Notre Avenir Ensemble